



**LA MUNICIPALITÉ DE
GROSSES-ROCHES VOUS INFORME
BULLETIN DE MAI 2019**

**OFFRE D'EMPLOI : Préposé à l'accueil et entretien Centre
touristique**

**LIEU DE TRAVAIL : Café du Havre 119, rue de la Mer
Grosses-Roches (Québec) G0J 1K0
NOMBRE DE POSTE(S) À COMBLER : 2**

PRINCIPALES FONCTIONS : Accueillir les visiteurs de façon professionnelle et cordiale et fournir de l'information sur les attraits, les services et les activités de la région. Faire l'entretien intérieur (laver les planchers, les fenêtres, les toilettes, vider les poubelles et garder l'endroit propre). Faire l'entretien de la cour extérieure (nettoyer les tables et les chaises sur la terrasse, enlever les mauvaises herbes sur le terrain, dans les plates-bandes, peindre les tables de pique-niques, les galeries s'il y a lieu). Vendre du café, thé, liqueur, bouteille d'eau et maintenir un inventaire. Organiser des journées d'activités pour les différents groupes d'âge.

EXIGENCES : Être éligible à un programme de subventions salariales Salaire offert : 12.50 \$/heure

Nombre d'heures par semaine : 35 Statut de l'emploi :
Saisonnier jour, soir et fin de semaine
Durée de l'emploi : 14 semaines Date prévue entrée en
fonction : 9 juin au 7 septembre 2019

DESCRIPTION DES COMPÉTENCES : Capacité de travailler en équipe, avoir de l'initiative, être dynamique et autonome, avoir un bon sens de la communication.

COMMUNICATION : Nom de la personne à contacter : Linda Imbeault, directrice générale
Moyen(s) de communication : téléphone 418-733-4273
Courriel : grossesroches@lamatanie.ca
Veuillez faire parvenir votre C.V. au bureau municipal du 122, rue de la Mer, Grosses-Roches (Québec) G0J 1K0 ou par courriel grossesroches@lamatanie.ca avant le 16 mai 2019.

N'oubliez pas la collecte de gros rebuts

LE 6 MAI 2019

La Municipalité de Grosses-Roches organise encore cette année un service de ramassage de **gros rebuts ou déchets volumineux** de toutes espèces visant à favoriser un grand nettoyage. La collecte aura lieu **le lundi 6 mai 2019 à partir de 8 heures du matin**. Le Conseil municipal a confié cette opération de ramassage à l'entreprise privée Groupe Bouffard de Matane. On demande donc aux citoyens de placer leurs **gros rebuts ou déchets volumineux** près de la rue le plus tôt possible le matin, car le ramassage débutera à 8 h.

IL NE FAUT PAS QUE L'ON RETROUVE :

Les objets qui entrent dans vos bacs verts ne doivent pas faire partie des gros rebuts. (boîtes de carton, jouets, etc.)

Des peintures et solvants, des huiles usées, produits dangereux, des pneus, des batteries de voiture, des **résidus de matériaux de construction (fenêtres, portes, placoplâtre, etc.)**. Les branches d'arbres sont acceptées, mais leur longueur maximale doit être de 1,5 mètre (5 pieds) et les ballots doivent être attachés. Si des objets sont trop lourds, un autre camion passera les ramasser.

Vous pouvez aussi aller porter vos matières recyclables à l'écocentre de Matane au 330, rue Yves-Bérubé tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. Téléphone : 418-562-5023. Les matières doivent être triées.

**RAPPEL CONCERNANT LE BRÛLAGE DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES**

La municipalité a reçu une lettre du ministère de l'Environnement l'informant qu'il y a une réglementation inhérente au brûlage des matières résiduelles.

En effet, l'article 194 du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) stipule que :

Il est interdit de brûler à l'air libre des matières résiduelles même pour les récupérer en partie, sauf s'il s'agit de branches, d'arbres, de feuilles mortes, de produits explosifs ou de contenants vides de produits explosifs.

La présence dans l'environnement de fumées provenant d'une combustion interdite par le premier alinéa est prohibée au sens du deuxième alinéa de l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, article 194.

Il est donc interdit de brûler à l'air libre toutes autres matières que celles décrites dans l'article cité ci-dessus, notamment les résidus de bois provenant de rénovation ou le brûlage effectué pour récupérer des fils de cuivre ou des matériaux. Sachez que ces matières résiduelles doivent obligatoirement être dirigées vers un site autorisé (écocentre, lieu d'enfouissement, etc.). Les matières résiduelles, telles que les débris de démolition, doivent être éliminées dans un lieu d'élimination autorisé.

Nous vous rappelons qu'un manquement à l'article 194 du RAA pourrait mener à l'envoi d'une sanction administrative pécuniaire de 1 500 \$ pour une personne physique ou de 7 500 \$ pour une personne morale.

LA MATANIE 2030, venez partager vos idées pour l'avenir de notre région

**ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION
PROJET D'ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE**

La MRC de La Matanie a adopté, le 30 octobre 2018, un projet d'énoncé de vision stratégique et a amorcé une période de consultation. La population est invitée à venir assister à sa présentation et à se prononcer sur son contenu, à l'une ou l'autre des trois séances de consultations publiques prévues.

Au cours de ces séances, une commission de consultation formée par le Conseil d'administration de la MRC de La Matanie entendra toutes les personnes et les organismes désireux de s'exprimer. Chaque séance sera suivie d'une période d'échanges en lien avec deux ou trois thématiques de développement. La MRC souhaite que son énoncé de vision réponde aux aspirations véritables de sa population et soit rassembleur.

Espace discussion à partir de 18h. Venez échanger avec notre équipe et en apprendre plus sur le projet d'énoncé !

Date	Heure	Lieu	Thème (période d'échanges)
30 avril	19 h 00	Centre sportif 194, rue Saint-Joseph, Sainte-Félicité	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité et rétention • Développement social
9 mai	19 h 00	Centre communautaire Gabriel-Raymond 117, Route 132, Baie-des-Sables	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité et rétention • Environnement
7 mai	19 h 00	Complexe culturel Joseph-Rouleau, salle Isabelle-Boulay 520, avenue Saint-Jérôme, Matane	<ul style="list-style-type: none"> • Attractivité et rétention • Culture • Développement économique

Où consulter le projet ?

Le projet d'énoncé de vision stratégique peut être consulté aux bureaux de la MRC de La Matanie, au 158, rue Soucy, 2^e étage, Matane ainsi que dans la plupart des bureaux municipaux. Un lien sur la page d'accueil du site Internet de la MRC (www.lamatanie.ca) vous permet aussi d'accéder au projet ainsi qu'à des versions résumées.

Mémoire

Afin de planifier le déroulement des séances, toutes personnes souhaitant déposer et présenter un mémoire à la commission sont invitées à communiquer avant le 26 avril 2019 avec monsieur Olivier Banville à l'adresse olivier.banville@lamatanie.ca ou au 418 562-6734 poste 221.

Transport

Pour les rencontres de Baie-des-Sables et de Sainte-Félicité, la MRC envisage d'offrir un service de navette depuis Matane. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer d'ici le 26 avril prochain avec madame Alice Fanguet, du mercredi au vendredi, à l'adresse alice.fanguet@lamatanie.ca ou au 418-562 6734 poste 233.

Activités municipales de mai 2019

En tant que Municipalité amie des aînés (MADA) la municipalité est fière de vous annoncer qu'elle prévoit faire une activité dans le cadre de l'initiative « On jase-tu ? »

Le samedi 4 mai en après-midi à la salle du Club des 50 ans et Plus aura lieu « On jase-tu ? » pour vous permettre de sortir de chez vous pour jaser autour d'un bon café et ainsi partager et échanger. Le café et une collation seront servis. L'isolement social des aînés est parmi les problématiques majeures qui concernent de plus en plus de personnes. Que vous soyez seul ou en famille, l'activité s'adresse à toutes les générations ☺ il pourra y avoir des jeux de société, un atelier de tricot, du bricolage pour les jeunes, etc. afin de discuter entre générations. Le but est de contrer l'isolement social. Bienvenue à tous !

Des nouvelles de votre Comité de Développement de Grosses-Roches

Le printemps est arrivé, le jardin communautaire est reparti.

Le CDGR est maintenant responsable du jardin communautaire, nous avons 9 grands bacs surélevés de 8 pieds de long à louer, il y en a un aussi spécialement pour les enfants. Vous pouvez venir semer les légumes que vous préférez, tomate, carotte, radis, et bien d'autres, déguster des légumes frais du jardin que vous aurez semé et récolter vous-même. Est ce qu'il y a de meilleurs légumes?

Les bacs sont à louer à peu de frais, pour information veuillez contacter : **Layne Perry au numéro de téléphone :418 733-8386 .**